

Règlement intérieur d'un CSE pour la S&ST



Règlement Intérieur du CSE : Obligatoire à partir de 49 salariés

Le Règlement Intérieur du CSE est un document permettant de définir le champ d'action et les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité social et économique. Il est obligatoire pour les CSE d'entreprises ayant au moins 50 salariés et donc facultatif (bien que conseillé) pour celles ayant moins de 50 salariés. On notera néanmoins que malgré ce caractère obligatoire inscrit dans l'article L. 2315-24 du Code du travail, aucune sanction n'est prévue en cas d'absence de Règlement Intérieur du CSE.

A ce titre, il est important de ne pas confondre le Règlement Intérieur du CSE et le Règlement Intérieur de l'entreprise. Ce dernier, obligatoire dans toutes les entreprises d'au moins 20 salariés, poursuit des objectifs précis et contient notamment des règles relatives à la discipline, l'hygiène et la sécurité des salariés.

Règlement Intérieur du CSE : Le document de référence

Le Règlement Intérieur du CSE est le document référence de l'instance. Toujours selon l'article L. 2315-24 du Code du travail, il " *vise à déterminer les modalités de fonctionnement du CSE et celles de ses rapports avec les salariés de l'entreprise, pour l'exercice des missions qui lui sont conférées* ". Les règles et modalités de fonctionnement qu'il instaure vont permettre au CSE, à ses membres et aux salariés d'évoluer dans un cadre clair et uniforme. Il va notamment permettre de définir :

- les modalités de désignation des membres du CSE et la composition syndicale ;
- la répartition des missions, des heures de délégation et les règles de suppléance ;

- les différentes prérogatives liées à la gestion administrative du CSE ;
- la périodicité des réunions et les modes de délibération ;
- les règles relatives au choix de l'ordre du jour et de l'adoption du procès-verbal ;
- les modalités d'accès aux prestations du CSE par les salariés et les moyens alloués.

Le CSE disposant d'une certaine liberté dans le choix des règles et modalités qu'il instaure dans son Règlement Intérieur, cette liste se veut non exhaustive. L'objectif reste de définir un cadre qui va garantir le bon fonctionnement de l'instance au quotidien et prévenir les éventuels conflits en interne ou avec des salariés. On peut ainsi aisément considérer que le Règlement Intérieur du CSE dépasse les seuls enjeux du Comité social et économique et rejaillit sur toute l'entreprise.

Accéder au modèle : <https://www.prevsecu.fr/savoirs/modeles-de-documentation-s-st>

